



Déclaration de l'IFE-EFI

www.efi-ife.org

L'initiative Féministe Euromed IFE-EFI

15 avril 2016

L'Accord UE-Turquie

Une infraction déplorable sur le droit d'asile

Des milliers d'hommes et de femmes perdent la vie en tentant de traverser la mer méditerranée en quête de sécurité. Ceux qui survivent sont dépouillés de leurs biens par des bandes criminelles et sont ensuite souvent confrontés à la brutalité de la police des frontières. Dans leur fuite de la guerre et de la persécution, un grand nombre de personnes sont laissés dans un vide juridique, sont victimes d'autres formes d'oppression ou sont emprisonnées dans des centres de détention et des camps surpeuplés où ils subissent des conditions de vie dégradantes. Les réfugiés se retrouvent piégés dans un cercle vicieux de violence qui ressemble aux conditions qui avaient initialement motivé leur départ vers des contrées d'où ils se font maintenant brutalement expulser.

La gravité de la situation a escaladé avec un accord bilatéral déplorable entre l'Union Européenne et la Turquie. Dans cet accord, les réfugiés sont réduits à de la monnaie d'échange. D'un côté, l'Europe a choisi d'accepter un nombre de réfugiés syriens équivalent au nombre de réfugiés que la Turquie accepte de reprendre des îles grecques. En retour, l'UE a promis de relancer le processus d'intégration de la Turquie, de faciliter l'obtention de visas pour les citoyens turcs et d'accélérer le paiement de 6 milliards d'euros pour garantir la bonne réception des réfugiés.

Les multiples démonstrations en Europe contre cet accord n'ont pas connu de succès et la crise humanitaire ne fait que s'exacerber. Certains pays comme la Macédoine et la Hongrie sont allés jusqu'à placer des clôtures métalliques tout le long de leur frontière. D'autres pays, comme la France, accueillent des réfugiés en suivant un quota absurde.

Cet accord méprise totalement la dignité humaine et est une violation du droit international en ce qui concerne le droit d'asile. En outre, il ignore complètement les conséquences négatives disproportionnées sur les femmes.

La vague de migration de 2015 a perturbé l'ordre de travail de l'Union Européenne. Les mesures d'austérité ont mené au chômage, à la pauvreté et à l'instabilité. Dans un tel contexte de chauvinisme et populisme nationaliste, les gouvernements ont brandi la haine et la xénophobie.

L'UE et les gouvernements doivent activement soutenir une solution politique urgente en Syrie et mettre fin à la violence qui pousse le peuple syrien sur les routes de l'exil. Des réseaux plus sécurisés et légaux doivent être créés entre la Turquie et la Grèce afin de freiner le travail des contrebandiers. Ouvrir la voie à la solidarité en Europe est impératif si l'on veut que soit respecté les droits de l'Homme.

L'IFE-EFI rejette les termes de l'accord bilatéral entre l'UE et la Turquie et demande le respect des droits humains universels, particulièrement ceux de la Convention sur les réfugiés de 1951. L'IFE-EFI appelle les gouvernements à :

- Développer et mettre en œuvre des politiques migratoires, prenant en compte la complexité des crises de la région, comme faisant partie de la responsabilité des Etats membres, et lutter contre les réseaux de contrebandiers ;
- S'efforcer de trouver des solutions politiques aux conflits qui obligent les gens à fuir, tout en allouant des ressources humaines et financières pour l'hébergement, les soins médicaux et psychosociaux des réfugiés ;
- Une attention particulière devrait être accordée à l'atténuation de la violence liée au genre et à la persécution des agresseurs à toutes les étapes, du départ des réfugiés à leur arrivée dans les centres d'accueil.

L'initiative féministe Euromed défend l'égalité entre les sexes et les droits humains universels des femmes comme inséparables du développement de la démocratie et de la citoyenneté, des solutions politiques à tous les conflits et du droit des peuples à l'autodétermination.

Initiative Féministe Euroméditerranéenne – Euromed Feminist Initiative IFE-EFI

20 rue Soufflot 75005 Paris France; P.O. Box 17345 Amman 111 95 Jordanie SIRET: 48854169900010